

Ecrit par le 23 février 2026

L'explosion des subventions aux énergies fossiles

L'explosion des subventions aux énergies fossiles

Évolution des subventions mondiales aux combustibles fossiles entre 2015 et 2022 (en billions de dollars US) *

■ Subventions explicites ■ Subventions implicites



* calculs des services du FMI.

Source : Fonds monétaire international



statista 

Ecrit par le 23 février 2026

D'après des calculs du [Fonds monétaire international](#) (FMI), les subventions aux combustibles fossiles ont atteint un niveau record de sept billions (7 000 milliards) de dollars américains en 2022. Portées par l'augmentation des aides aux consommateurs et aux entreprises pour faire face à la flambée mondiale des prix de l'énergie provoquée, en grande partie, par la guerre en Ukraine et l'arrêt des importations de gaz en provenance de la Russie, et pour financer le redressement de l'activité économique au lendemain de la pandémie de Covid-19, ces subventions représentent désormais plus de 7 % du PIB mondial. Il semble que cette tendance soit à la hausse depuis déjà plusieurs années, malgré un ralentissement en 2020. Et le montant des aides publiques aux énergies fossiles pourrait continuer d'augmenter, en partie dû à la croissance économique des pays du Sud, et l'augmentation de la consommation de charbon, de pétrole et de gaz qu'elle pourrait entraîner.

Selon le FMI, la suppression des subventions aux combustibles fossiles permettrait non seulement de remettre l'humanité sur la voie de la réalisation de ses objectifs climatiques, mais aussi d'éviter 1,6 million de décès prématurés par an et d'augmenter les recettes publiques de 4,4 billions de dollars. Celles-ci représentent actuellement plus que les dépenses annuelles d'éducation dans le monde (4,3 % du PIB mondial), et environ deux tiers des dépenses publiques annuelles de santé (10,9 %).

Valentine Fourreau pour [Statista](#)

Ventoux : le Mont Serein se dote d'une nouvelle station d'épuration

Ecrit par le 23 février 2026



La nouvelle station d'épuration du Mont Serein vient d'être inaugurée. Elle a été créée suite à une mise en demeure émise par les services de l'Etat en 2019. Les chalets de la station étaient en assainissement autonome et les rejets des fosses septiques étaient collectés dans un réseau qui s'évacuait sans traitement au niveau du Grand Vallat du Rieu Froid.

La nouvelle station d'épuration du Mont Serein, répondant aux normes environnementales, a une capacité équivalente à 200 habitants. Une vingtaine de chalets pourront s'y raccorder. Le tourisme impliquant des variations de débit et de charge, il est prévu une infiltration de l'eau traitée jusqu'à 15m³/h de débit. Au-delà de ce débit, l'eau traitée sera évacuée par pompage vers le Grand Vallat. Le traitement est composé d'un dégrillage, d'un décanteur/digesteur, d'un biodisque et d'un lit d'infiltration de l'eau traitée.

Les travaux, dont le coût s'est élevé à 850 000€, ont été réalisés dans le respect de l'environnement, afin de ne pas perturber la vipère d'Orsini et le Sphynx de l'Epilobe qui sont deux espèces

Ecrit par le 23 février 2026

protégées et présentes au Mont Serein. Le personnel du chantier a été hébergé sur place afin de limiter l'impact environnemental et l'empreinte carbone.

Pour l'inauguration, les élèves des classes de l'école de Beaumont-du-Ventoux ont pu visiter la station d'épuration pour comprendre son fonctionnement et mieux appréhender le contexte environnemental et les mesures particulières mises en place durant ces travaux. Les enfants ont également participé à la plantation d'essences locales en compensation des travaux effectués. Le [Syndicat Rhône Ventoux](#) s'engage à sensibiliser les jeunes à la connaissance des enjeux de l'eau et à la préservation de l'environnement.

V.A.

Enedis teste le premier groupe électrogène zéro émission à Apt



Ecrit par le 23 février 2026

L'équipe aptésienne de la société gestionnaire du réseau de distribution d'électricité [Enedis](#) vient de réceptionner le premier groupe électrogène zéro émission sur batteries. Cette innovation, développée en partenariat avec [Nidec](#), est une solution alternative aux groupes électrogènes classiques.

Les mardi 10 et mercredi 11 octobre, les techniciens d'Enedis de plusieurs directions régionales ont assisté à une formation à Apt pour connaître et tester le groupe électrogène zéro émission sur le terrain. Celui d'Apt possède une puissance de 160kW, mais la puissance de ce nouveau matériel peut varier en 60 et 400 kW. Il est capable d'alimenter temporairement les clients d'Enedis lors de coupures pour travaux ou incidents sur le réseau de distribution d'électricité, tout en réduisant les impacts sur l'environnement.

Ce matériel innovant peut être rechargé à partir d'énergies renouvelables. Puisqu'il est 'zéro émission', il contribue également à réduire les impacts climatiques. Contrairement à un groupe électrogène diesel, il diminue les nuisances sonores et vibratoires, élimine les émissions olfactives et les fumées, et donc améliore le confort et la santé des techniciens sur le terrain. Le groupe électrogène zéro émission va être testé durant plusieurs mois afin de finaliser le retour d'expérience et pouvoir déployer plusieurs appareils du même type dans le reste du Vaucluse.

Ecrit par le 23 février 2026



©Enedis

V.A.

Le Parc du Luberon présente son projet d'Atlas de la biodiversité communale

Ecrit par le 23 février 2026



Le [Parc naturel régional du Luberon](#) et ses partenaires sont lauréats de l'appel à projets 'Atlas de la biodiversité communale 2023' lancé par l'Office français de la biodiversité, pour cinq communes : Auribeau, Lauris, Puget, Viens et Volx. Le lancement du projet 'ABC du Parc naturel régional du Luberon - Atlas de la biodiversité et de la géodiversité communale' a eu lieu le 2 octobre dernier.

Un atlas de la biodiversité est une démarche qui permet à une collectivité de connaître, préserver et valoriser son patrimoine naturel avec la participation des habitants et acteurs locaux. Il recense des milieux et espèces présents sur un territoire donné et permet de cartographier les enjeux de biodiversité à l'échelle de ce territoire.

Ainsi, le Parc du Luberon va pouvoir accompagner les communes d'Auribeau, Lauris, Puget, Viens et Volx dans la création de leur atlas. Chaque atlas comprendra la réalisation d'inventaires naturalistes de terrain au cours desquels sont produites des données d'observation et de suivi d'espèces et/ou d'habitats, la production de cartographies d'enjeux de biodiversité qui pourront être intégrés dans les projets d'aménagement et de valorisation du territoire, et la production de publications, rapports ou annexes relatives à la mise en œuvre de l'ABC et des perspectives qui en découlent.

Ecrit par le 23 février 2026

Le coût du projet des ABC du Parc du Luberon s'élève à 177 672€, financé par l'Office français de la biodiversité à hauteur de 138 318€, et par les partenaires pour un montant de 39 354€. Les ABC seront réalisés en collaboration avec la [Ligue pour les oiseaux Provence-Alpes-Côte d'Azur](#) et le [Groupe Chiroptères de Provence](#).

Les objectifs des atlas de la biodiversité

Les ABC du Parc du Luberon auront plusieurs objectifs :

- Améliorer les connaissances de la biodiversité, de la géodiversité et des écosystèmes du territoire.
- Déterminer les enjeux majeurs de restauration et de conservation afférents.
- Développer le partage de l'information naturaliste en valorisant les outils de collecte et de mise à disposition des données.
- Mobiliser les citoyens dans la prise en compte de la biodiversité et sensibiliser tous les publics (habitants, scolaires, acteurs socio-économiques, touristes).
- Faire émerger des initiatives locales en faveur de la biodiversité.
- Sensibiliser les élus pour renforcer la prise en compte de la biodiversité dans les projets d'aménagement et les documents d'urbanisme.
- Aider les municipalités à définir et mettre en œuvre un programme d'actions en faveur de la biodiversité.

V.A.

La 5e nuit du Droit à l'Université d'Avignon consacrée à la justice environnementale

Ecrit par le 23 février 2026



Le Tribunal judiciaire d'Avignon, le Barreau de la cité des papes et Avignon Université organisent [la 5e Nuit du Droit](#) qui se déroulera ce mercredi 4 octobre. Elle aura pour thème « La lutte contre les atteintes à l'environnement » et vise à permettre aux professionnels du Droit engagés pour la justice environnemental (magistrat, avocats, professeurs d'université, juristes de l'ONF, de l'Office française de la biodiversité et de l'association France nature environnement) de partager leurs expériences.

Thèmes abordés : les principales atteintes à l'environnement, la constatation des infractions, le rôle des polices spéciales et le traitement civil et pénal du contentieux de l'environnement...

Le tout en présence de l'invité d'honneur de la soirée : Jean-Philippe Rivaud, président de l'Association Française des Magistrats pour la Justice Environnementale (AFJME) et Vice-Président du Réseau des procureurs européens pour l'environnement.

Demandez le programme !

- ♦ De 18h à 18h30 : Accueil du public à l'Université d'Avignon
- ♦ De 18h30 à 19h : Propos introductifs

Discours d'ouverture

- Jean-Philippe Le Jeune, président du Tribunal judiciaire d'Avignon,
- Florence Galtier, procureure de la République d'Avignon, vice-présidente de l'Association Française des Magistrats pour la Justice Environnementale (AFJME)
- Jean-Maxime Courbet, Bâtonnier de l'ordre des avocats d'Avignon,

Ecrit par le 23 février 2026

Présentation des intervenants et ouverture de la table ronde

- Jean-Philippe Rivaud, Président de l'Association Française des Magistrats pour la Justice Environnementale (AFJME) et Vice-Président du Réseau des procureurs européens pour l'environnement.

♦ De 19h-20h : Table ronde

Présidence : Jean-Philippe Rivaud, magistrat et président de l'Association Française des Magistrats pour la Justice Environnementale (AFJME)

Participants :

- Julien Panchout, Directeur de l'agence territoriale des Bouches-du-Rhône de l'Office National des Forêts ;
- Fabienne Canaud, Cheffe du service départemental de l'Office Française de la Biodiversité, accompagnée d'Armand Mounet, référent milieu aquatique du service ;
- Maître Fanny Aitelli, avocate au barreau d'Avignon, diplômée du DU Droit de l'Environnement de l'Université Grenoble Grenoble Alpes ;
- Jean-François Samie, président de l'Association France Nature Environnement Vaucluse et Justine Bati, Chargée de projet France Nature Environnement Vaucluse ;
- Un représentant universitaire de la Faculté d'Avignon et des pays de Vaucluse.

♦ De 20h à 20h15 : Débats avec le public

- ♦ De 20h15 à 20h30 : **Propos conclusifs de** Jean-Philippe Le Jeune, président du Tribunal judiciaire d'Avignon et Florence Galtier, procureure de la République d'Avignon, vice-présidente de l'Association Française des Magistrats pour la Justice Environnementale (AFJME)

♦ De 20h30 à 22h : Un cocktail dinatoire offert par la Protection Judiciaire de la Jeunesse vous sera proposé à l'issue de l'évènement, au Hall du bâtiment 2.

L.G.

['La nuit du Droit'](#). Mercredi 4 octobre. 18h à 22h. Avignon université. Amphithéâtre 2. 74, rue Louis-Pasteur. Avignon

Ecrit par le 23 février 2026



Le Tribunal Judiciaire et le Barreau d'Avignon

En partenariat avec la Faculté d'Avignon vous proposent d'assister :

A la table ronde sur le thème de

« La lutte contre les atteintes à l'environnement »

Invité : Jean-Philippe RIVAUD, Président de l'Association Française des Magistrats pour la Justice Environnementale (AFJME) et Vice-Président du Réseau des procureurs européens pour l'environnement

Rencontre et partage d'expérience des professionnels du droit engagés pour la Justice Environnementale (magistrats, avocats, professeurs d'université, juristes de l'Office National des Forêts, de l'Office Française de la Biodiversité et de l'Association France Nature Environnement)

Un cocktail dinatoire offert par la Protection Judiciaire de la Jeunesse vous sera proposé à l'issue de l'évènement.



LANUITDUDROIT.FR

EN PARTENARIAT AVEC 

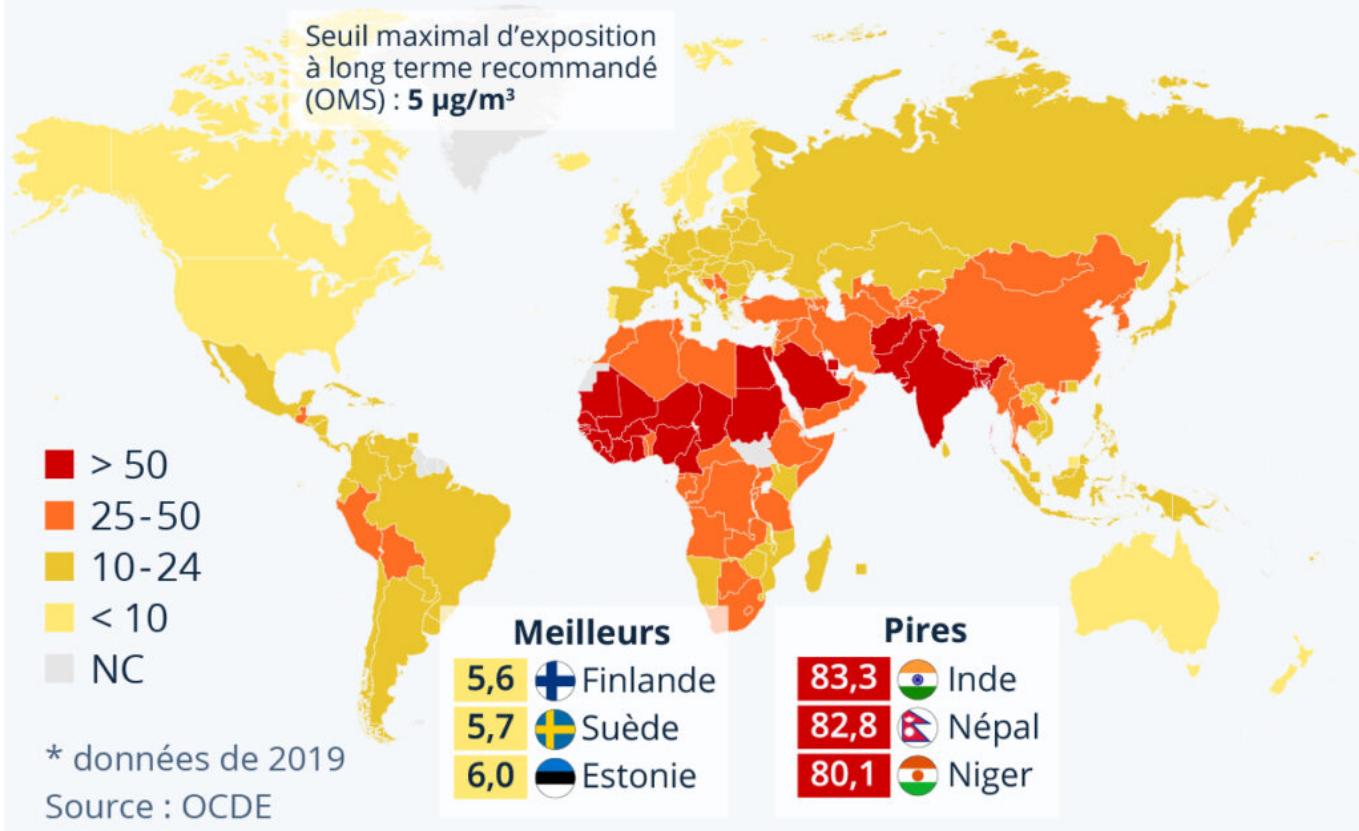
Ecrit par le 23 février 2026

La quasi-totalité de l'humanité respire un air trop pollué

Ecrit par le 23 février 2026

La quasi-totalité de l'humanité respire un air trop pollué

Niveau moyen d'exposition des populations aux particules fines (PM2,5) par pays/territoire, en $\mu\text{g}/\text{m}^3$ *



Selon une étude de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), la quasi-totalité de la population mondiale (99 %) respire un air qui dépasse la limite recommandée pour la santé en matière de polluant, fixée pour les particules fines (PM2,5) à $5 \mu\text{g}/\text{m}^3$ pour une exposition à long terme. Plus de 6 000 villes dans 117 pays surveillent désormais la qualité de l'air, mais leurs habitants y respirent toujours des niveaux dangereux de particules fines et de dioxyde d'azote. Comme le montre notre carte, les populations vivant

Ecrit par le 23 février 2026

dans des pays à revenu faible ou intermédiaire sont de loin les plus exposées.

Seuls quelques pays nordiques et de l'hémisphère sud affichaient un niveau moyen d'exposition des populations proche du seuil maximal recommandé en 2019 (dernières données disponibles) : la Finlande (5,6), la Suède (5,7), l'Estonie (6,0), la Nouvelle-Zélande (6,1) et l'Islande (6,4). Ailleurs en Europe, les taux moyens étaient globalement 2 à 5 fois supérieurs à cette limite, comme en Suisse (10), en France (11), en Allemagne (12), en Italie (16), en Bulgarie (20) et en Pologne (23).

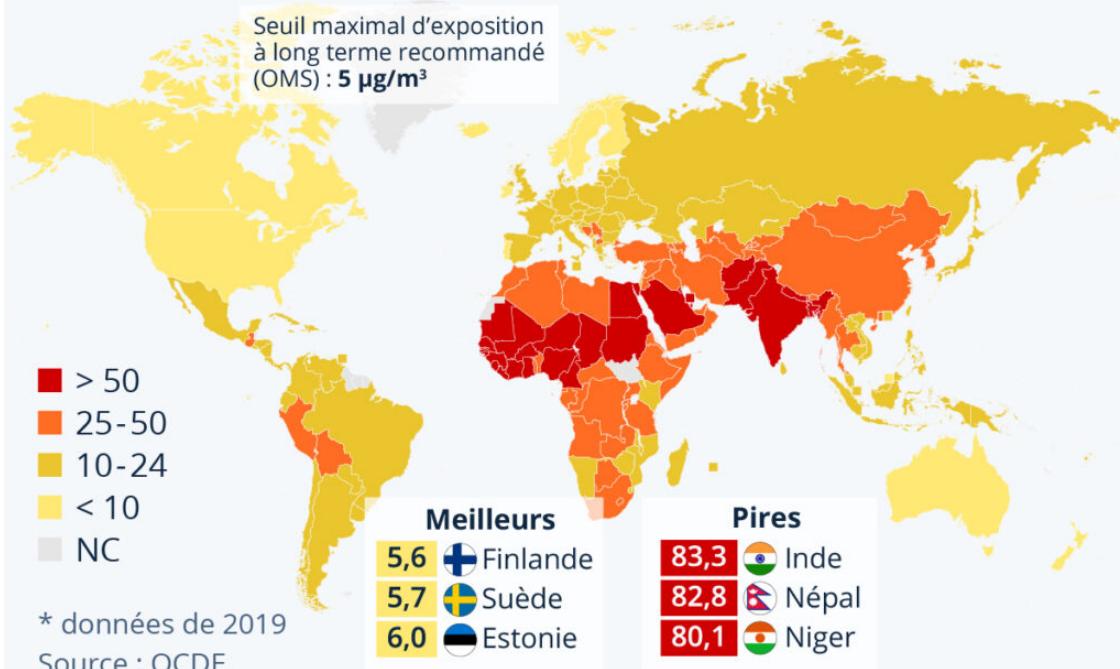
À l'opposé de l'échelle, l'Inde, qui abrite parmi les villes les plus polluées du monde, présentait le niveau moyen d'exposition des populations aux particules fines le plus élevé : 83 µg/m³ (PM2,5) - soit plus de 16 fois le seuil maximal recommandé. Le Népal, le Niger et le Qatar étaient les trois autres pays de la planète où le niveau moyen d'exposition avoisinait les 80 µg/m³.

Ces conclusions ont incité l'OMS à mettre en évidence l'importance de la poursuite de la réduction de l'utilisation des combustibles fossiles et l'adoption d'autres mesures (développement des mobilités durables), pour faire baisser les niveaux de pollution de l'air dans les zones urbaines, où vit la majeure partie de la population. Selon l'OMS, la pollution atmosphérique serait la cause de plus de 6 millions de décès prématurés par an à l'échelle mondiale.

Ecrit par le 23 février 2026

La quasi-totalité de l'humanité respire un air trop pollué

Niveau moyen d'exposition des populations aux particules fines (PM2,5) par pays/territoire, en $\mu\text{g}/\text{m}^3$ *




De [Tristan Gaudiaut](#) pour Statista

Une 5e meute de loups détectée en Vaucluse?

Ecrit par le 23 février 2026



Alors que [l'OFB](#) (Office français de la biodiversité) annonçait cet été une évaluation de la population de loups gris (*Canis lupus*) en légère baisse sur un an (906 loups au sortir de l'hiver 2023, contre 921 l'année précédente), la [Coordination rurale](#) dénonce pour sa part un décalage « saisissant » par rapport à la réalité. Le syndicat agricole met plutôt en avant la progression des attaques de 19% sur l'année 2022 et de 16% au cours du premier semestre 2023.

Plan d'actions loup 2024-2029

Depuis, le Gouvernement a dévoilé son plan national d'actions loup 2024-2029 qui prévoit notamment la simplification du protocole de tir afin de protéger les troupeaux. Il a aussi revu à la hausse la population de loups qui s'élèverait désormais à 1 104 individus.

En tout, ce plan, qui doit entrer en vigueur le 1^{er} janvier 2024, comprend 42 nouvelles mesures comme l'augmentation du taux de prélèvement (de 19% actuellement à 20% ou 21%), la réforme du comptage, une meilleure indemnisation des éleveurs, la mise en place d'une enveloppe de 2,5M€ sur la période pour financer la protection des troupeaux (avec par exemple la création d'un statut du chien dédié à cette mission)...

Le ministère de l'Agriculture étudie par ailleurs le changement de statut du loup pour le faire passer d'espèce 'extrêmement protégée' à espèce 'protégée'. Un éventuel déclassement auquel s'opposent de nombreuses associations pour la sauvegarde des loups qui permettrait d'en abattre encore davantage.

Ecrit par le 23 février 2026

Une mascarade

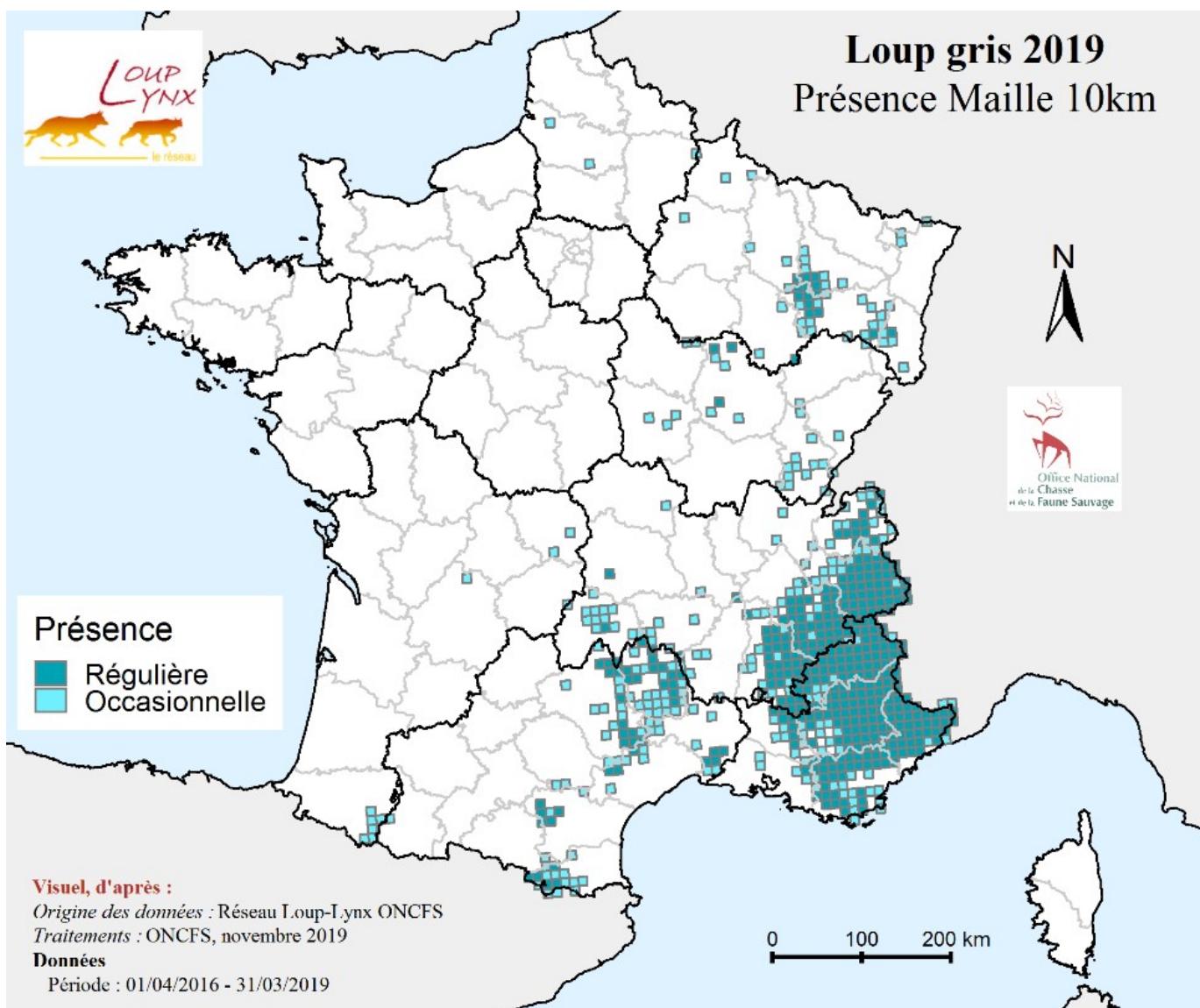
Peu convaincue, la Coordination rurale assure que « les mesures de protection sont totalement inefficaces, elles ont des coûts importants pour les éleveurs et elles engendrent des problèmes supplémentaires avec notamment la multiplication des chiens de protection ».

« C'est une véritable mascarade, pire, un véritable mépris des éleveurs qui font état de la présence du loup un peu partout dans les territoires et ne cessent d'alerter sur le nombre d'attaques en recrudescence, s'insurge même Serge Jousselme, président de la Coordination des Hautes-Alpes. L'État ne se donne donc pas les moyens nécessaires de répertorier l'intégralité du nombre de spécimens en France. Cette sous-évaluation est totalement inacceptable. »

En effet, le loup semble gagner du terrain d'année en année. Selon l'Office français de la biodiversité, un tiers des loups de France provient de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur. L'espèce est d'ailleurs traditionnellement présente maintenant sur l'ensemble des Alpes, le Massif central, les Pyrénées-Orientales et l'Est de la France. Mais on la retrouve aussi désormais en Nouvelle-Aquitaine, en Normandie et en Bretagne.

En 2009, 12 départements étaient concernés par la prédatation. Ils sont désormais passés à 40 en 2019, et 44 en 2021. Le nombre d'attaques de loups sur les troupeaux est passé de 984 en 2010 à 3 730 en 2020. Dans le détail, 3 791 animaux ont péri en 2010 à la suite de ces attaques, contre 11 849 en 2020, soit une augmentation de 213%. Enfin, les dépenses pour dédommager les victimes de loups sont passées de 1,09M€ en 2010 à 3,96M€ en 2020. Une augmentation de 263 %.

Ecrit par le 23 février 2026



Présence du loup en France en 2019.

Combien de loups en Vaucluse ?

Si l'espèce, arrivée d'Italie par les Alpes, est signalée ponctuellement dans le Vaucluse depuis le milieu des années 1990, ce n'est qu'à partir de 2009 qu'une meute est officiellement répertoriée dans le Ventoux et que les premières attaques sont avérées. Depuis, une meute a également été observée sur le plateau d'Albion, une sur le Grand Luberon et une meute sur les Monts de Vaucluse Ouest. Enfin depuis l'été 2022, une cinquième meute aurait été détectée dans le secteur du 'Petit Luberon', une zone située à l'Ouest du massif comprise dans un triangle entre Cavaillon, Bonnieux et Lourmarin.

Si cette présence reste à confirmer, un habitant d'Apt a filmé en juillet et août 2022 le passage de plusieurs loups dans son jardin.

L'évaluation de la population dans le département reste cependant difficile à réaliser car l'espèce est très

Ecrit par le 23 février 2026

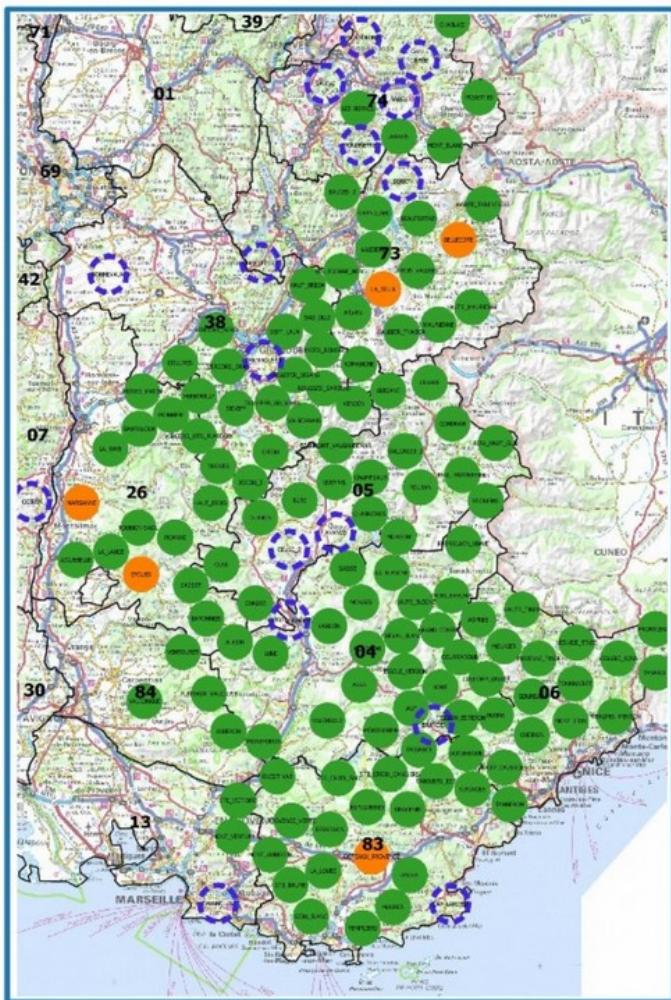
mobile et la taille des espaces vitaux des meutes varie au fil des années, s'étendant sur des dizaines de km². De plus, si une meute est constituée d'au moins 2 individus (un couple d'animaux dominants), elle peut monter jusqu'à 5 à 7 loups qui quittent ensuite la meute lorsqu'ils veulent, eux-aussi, avoir des louveteaux. En tout, au moins une trentaine de loups seraient installés dans le périmètre du parc naturel régional du Luberon compris entre la montagne de Lure et les Monts de Vaucluse.

30 attaques en Vaucluse dont 20 indemnisées

Si les attaques de troupeaux ont augmenté de près de 20% en un an, les services de l'Etat assurent qu'elles restent du même ordre en Vaucluse qu'en 2021 et 2022. Néanmoins, selon la Fédération départementale ovine (FDO) de Vaucluse le nombre de ces attaques avait quadruplé entre 2019 et 2021. En 2023, sur les 30 attaques ayant fait l'objet de constats de la part des services de l'OFB du Vaucluse, 20 ont donné lieu à des indemnisations. Plus près de nous, la dernière attaque remonterait à la nuit du 11 au 12 septembre derniers où 7 chèvres ont été égorgées dans l'enclos d'un élevage situé à Saint-Christol d'Albion.

Toutes les attaques ne peuvent cependant pas être attribuées au loup. Elles peuvent aussi être le fait de chien ou de chien-loup hybride comme cela avait le cas en 2017 à Montfavet où près de 40 ovins avaient été perdus.

Ecrit par le 23 février 2026



© OFB

Les meutes répertoriées par l'OFB en Provence et dans les Alpes.

Entre 2 et 5kg de viande par jour

Pour rappel, chaque individu peut manger entre 2 et 5kg de viande par jour, généralement répartis entre un gros repas après la chasse et quelques jours de jeûne. Ces besoins sont accrus en hiver, ainsi qu'en période de gestation et de lactation pour les femelles. Par ailleurs, les loups ne mangent pas la totalité des carcasses. Ils ne mangent que les parties 'nobles' de leurs proies, ce qui explique pourquoi plusieurs animaux peuvent être tués afin d'atteindre le volume de viande nécessaire à leur ration quotidienne.

Toutefois, l'animal s'adapte aux ressources de son environnement et peut, en période de disette, être aussi capable d'être charognard. Et bien que carnivore, il peut diversifier son alimentation en consommant des baies sauvages voir même des insectes si nécessaire.

Ces proies sont de tailles très diverses, allant de la souris au cerf, en passant par le chevreuil, le lièvre, le lapin, la marmotte, le renard, les oiseaux ou même les reptiles et batraciens.

Bien évidemment, si un seul individu peut s'attaquer à une petite proie, c'est en meute que les loups

Lexique

Zone : ces représentations sont schématiques car on ne peut pas identifier avec précision les contours du domaine vital d'un ou plusieurs animaux territorialisés.

Zone de Présence Permanente : identifiée à l'issue de deux hivers consécutifs de présence continue ou dès la mise en évidence d'une reproduction.

Zone de Présence à Confirmer: secteur comportant une récurrence d'indices de présence qu'il convient de suivre pour détecter une éventuelle installation de ZPP.

Meute : à compter de trois individus ou dès qu'une reproduction est mise en évidence.

Non Meute : un ou deux individus sans reproduction avérée.

ZPP_SUIVI_ESTIVAL

- Zone de Présence Permanente "meute"
- Zone de Présence Permanente "non meute"
- Zone de Présence "à confirmer"

Cartographie : Nicolas JEAN ONCFS
Fonds : BD CARTO (c) IGN
Sources : Données du réseau loup lynx
Période du 01/04/2021 au 30/10/2021
Mise à jour : février 2022

Massifs Alpins et Provençaux

Ecrit par le 23 février 2026

s'attaqueront à un sanglier ou un cerf qui permettront de nourrir un groupe durant plusieurs jours.

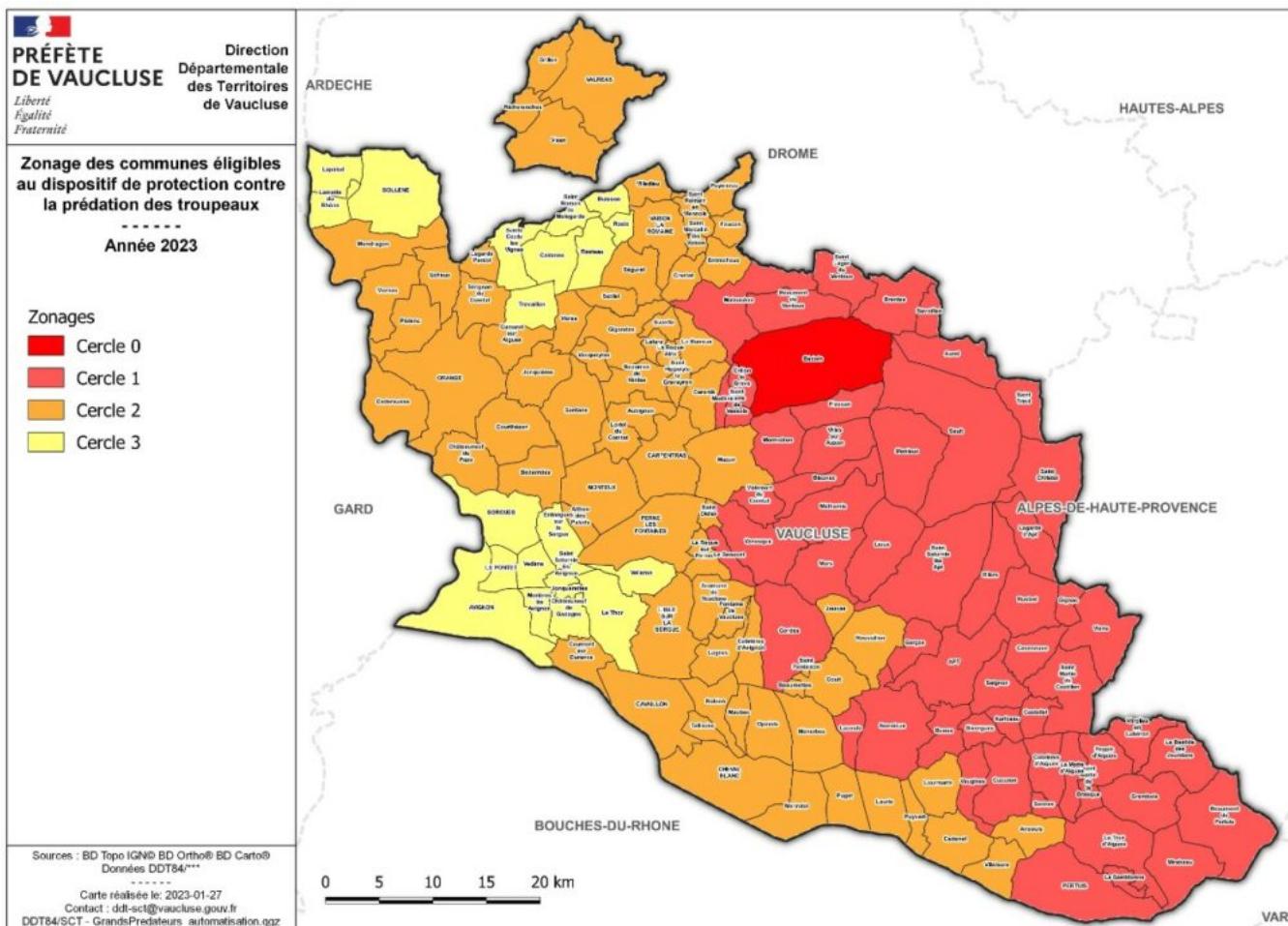
Comment lutter pour la centaine d'éleveurs ovins vauclusiens ?

Depuis le début de l'année, un arrêté préfectoral a classé 65 communes du département comme pouvant bénéficier des aides visant à acquérir des clôtures électrifiées (2 communes de plus qu'en 2022). Dans le même temps, 65 communes sont aussi éligibles aux aides pour le gardiennage (voir carte ci-dessous). C'est 41 de plus que l'an dernier. Seule Bédoin, est classé en 'Cercle 0', c'est-à-dire dans les zones où les élevages sont fortement soumis à la prédatation et bénéficient de mesures de protections spécifiques (parc de pâturage électrifié et visites journalières, gardiennage et parc de nuit, gardiennage et chien...).

Pas sûr que cela suffise à la centaine d'éleveurs vauclusiens, veillant sur un cheptel d'environ 30 000 ovins, qui demande notamment que l'on accorde l'autorisation de tirer avec des lunettes de visée nocturne afin d'être plus efficace qu'avec un projecteur qui fait fuir les animaux.

Une inquiétude que partagent d'ailleurs les élus locaux, que ce soient [l'AMV \(Association des maires de Vaucluse\)](#), les représentants locaux de [l'Association des communes pastorales](#) ou bien encore les parlementaires comme le député de la 5^e circonscription de Vaucluse Jean-François Lovisolo qui, en janvier dernier, proposait à l'Assemblée nationale de voter [une loi pour la création de zones de protection renforcée contre le loup](#).

Ecrit par le 23 février 2026



La carte des communes vauclusiennes éligibles au dispositif de protection contre la préation des troupeaux.

Cohabitation ou coexistence ?

« Le loup est un animal sauvage qui doit évoluer dans un environnement sauvage loin des activités humaines » estime Christian Provent, représentant de la Coordination rurale au Groupe national loup (GNL).

Dans cette logique, son organisation entend faire la distinction entre cohabitation et coexistence et demande à la Commission européenne de clairement refuser la cohabitation élevage/loup quel que soit le territoire où l'élevage est présent.

Mettant en avant le risque de disparition d'un pastoralisme présent dans la région depuis 4 000 ans (« les éleveurs s'épuisent et les jeunes sont découragés de s'installer » constate amer la FDO 84), les risques accusés d'incendies des friches abandonnées par les troupeaux et même la perte de la biodiversité des territoires, les éleveurs veulent davantage de mesures fortes Pour cette année en France, le plafond pour les prélèvements vient d'être relevé à 209 loups (dont 37 pour le Vaucluse) alors que 121 loups ont déjà été tués en 2023 dont les 2 derniers il y a quelques semaines dans la Drôme.

Ecrit par le 23 février 2026

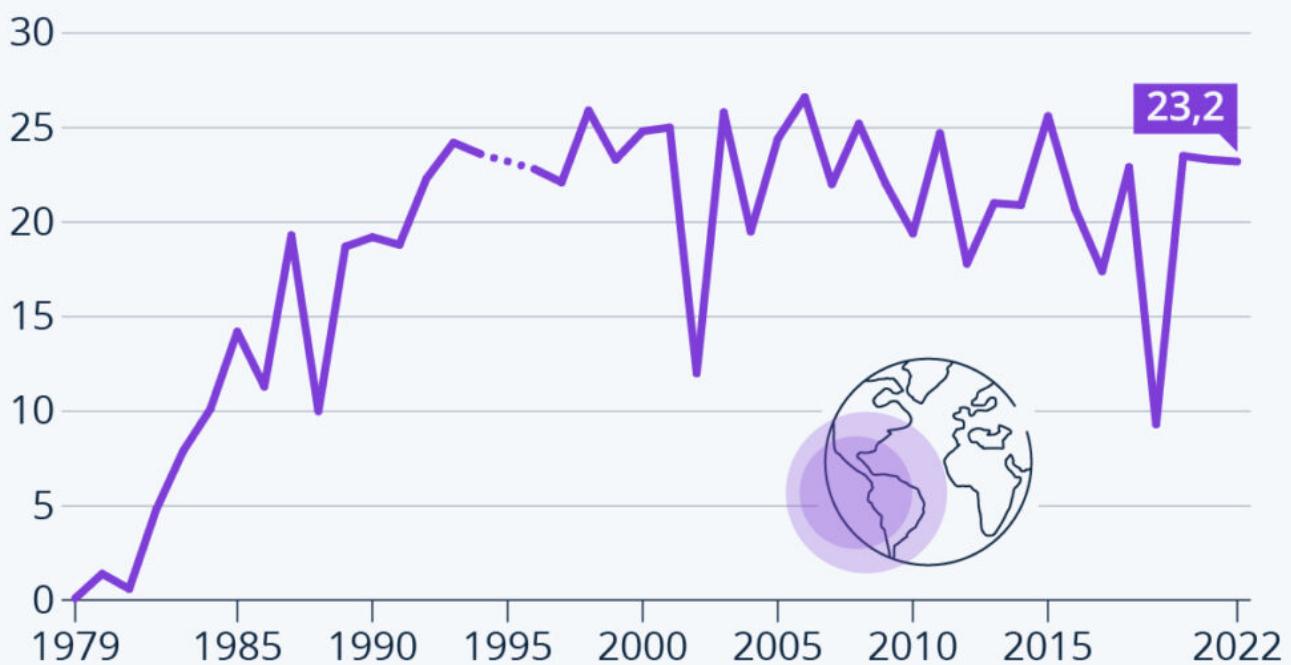
Pour les opposants, l'abatage ne constitue cependant pas une bonne solution car en éliminant les individus dominant le risque est de provoquer une dispersion des autres loups qui vont fonder plusieurs autres meutes alentours.

La couche d'ozone se reconstitue lentement mais sûrement

Ecrit par le 23 février 2026

La couche d'ozone se reconstitue lentement

Superficie moyenne du trou dans la couche d'ozone de l'hémisphère sud de 1979 à 2022 (en millions de km²)



Superficie moyenne prélevée chaque année entre le 7 septembre et le 13 octobre. Pas de données disponibles pour 1995.

Source : NASA Ozone Watch




La couche d'ozone joue un rôle essentiel dans l'habitabilité de notre planète. Située dans l'atmosphère, entre 10 et 50 kilomètres au-dessus de nos têtes, elle absorbe la majeure partie des rayonnements ultraviolets du soleil et agit ainsi en écran solaire naturel pour les [organismes vivants](#).

À partir des années 1970, l'humanité a émis de grandes quantités de substances appauvrissant la couche

Ecrit par le 23 février 2026

d'ozone - principalement des chlorofluorocarbures (CFC), massivement utilisés dans les systèmes de réfrigération, mousse isolantes et bombes aérosols. Cela a conduit à la formation de trous dans la couche d'ozone, en particulier aux pôles de la Terre, exposant les espèces vivantes à des niveaux plus élevés de rayonnements UV et augmentant les risques de cancer de la peau chez l'homme.

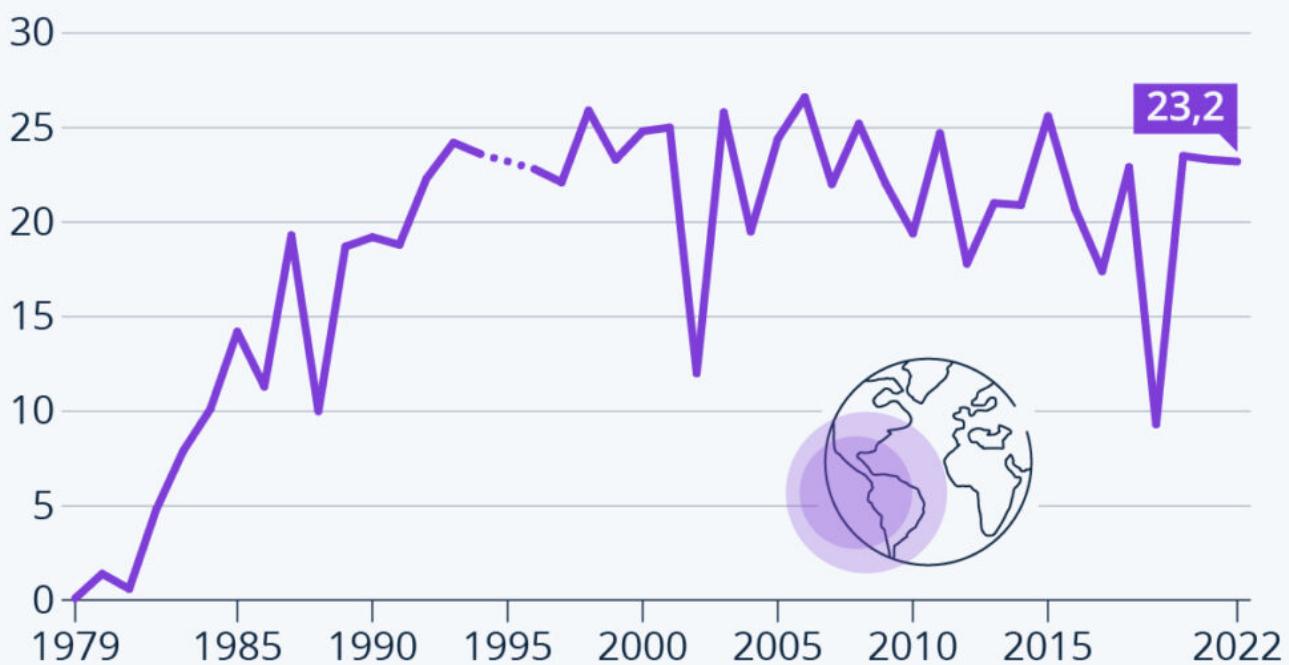
Après la découverte de ce phénomène dans les années 1980, la communauté internationale s'est réunie pour conclure un accord visant à réduire (et éliminer à terme) les émissions de ces substances nocives pour l'[environnement](#). Ces accords politiques se sont avérés efficaces puisque les émissions mondiales de substances appauvrissant la couche d'ozone ont diminué de plus de 99 % depuis. En réaction, la couche d'ozone a commencé à donner des signes de guérison au début du 21e siècle.

Depuis 2000, la couche d'ozone s'est lentement reconstituée, à un rythme de 1 % à 3 % par décennie. D'après les experts de l'[ONU](#), si les politiques actuelles restent en place, la couche d'ozone devrait pouvoir se reformer complètement dans les quatre décennies à venir, le trou d'ozone au-dessus de l'hémisphère sud étant le plus grand et le plus long à résorber.

Ecrit par le 23 février 2026

La couche d'ozone se reconstitue lentement

Superficie moyenne du trou dans la couche d'ozone de l'hémisphère sud de 1979 à 2022 (en millions de km²)



Superficie moyenne prélevée chaque année entre le 7 septembre et le 13 octobre. Pas de données disponibles pour 1995.

Source : NASA Ozone Watch




Cliquez sur l'image pour l'agrandir.

Tristan Gaudiaut, Statista.

Ecrit par le 23 février 2026

La commune de Mirabeau se dote d'une nouvelle école plus écologique



La commune de Mirabeau a décidé de construire un groupe scolaire pour remplacer l'ancienne école, qui était une passoire énergétique. Le projet, dont les travaux ont débuté en juin 2021, s'est enfin achevé et 153 élèves ont pu faire leur rentrée dans la nouvelle école le 4 septembre dernier.

L'ancienne école de Mirabeau, en plus d'être un bâtiment ancien très énergivore, ne répondait plus aux normes de sécurité et d'accessibilité PMR (personne à mobilité réduite). Ainsi, le projet d'un nouveau groupe scolaire est né, il permet d'augmenter la capacité d'accueil des élèves et de répondre au développement démographique du village.

La nouvelle école, appelée « Mirabeau » en hommage à Honoré-Gabriel Riqueti Comte de Mirabeau, le célèbre aristocrate révolutionnaire qui vécut au Château de la commune, est composée de sept classes, trois maternelles et quatre élémentaires (aménageable pour accueillir quatre autres classes) mais aussi

Ecrit par le 23 février 2026

d'un centre aéré. Ce groupe scolaire est situé dans l'écoQuartier de la zone des Espinasses regroupant une structure d'hébergement pour personnes âgées et 23 logements sociaux réalisés par Grand Delta Habitat.

Une école plus écologique

Ainsi ce projet répond à des enjeux précis, notamment liés au respect de l'environnement. La nouvelle école a ainsi obtenu le label 'Bâtiment durable méditerranéen (BDM) Or' qui traduit la volonté des acteurs du projet de construire un bâtiment conçu, réalisé et entretenu de façon respectueuse de l'environnement, en assurant des consommations énergétiques minimum et un confort optimal pour les enfants et l'équipe enseignante.

En plus d'être inséré dans un écoQuartier, le groupe scolaire dispose d'une enveloppe performante, de protections solaires efficaces et d'une bonne gestion de l'inertie, de matériaux biosourcés, de systèmes simples et éprouvés et d'une sur-ventilation naturelle estivale.

Une sobriété architectural pour un meilleur confort

Le bâtiment en L est doté de préaux lumineux intégrés au bâti, des 'respirations' en façades qui offrent une transparence cour - préau - paysage valorisante, de matières lourdes qui respirent la pérennité et d'isolants biosourcés en majorité. Toutes ces configurations permettent un meilleur confort en été comme en hiver.

Les salles de classe sont protégées du soleil de l'après-midi, le béton permet une meilleure inertie thermique, les nombreuses ouvertures permettent des apports solaires gratuits en hiver, le plancher peut être chauffant comme rafraîchissant. L'espace récréatif, quant à lui, est séparé par un aménagement paysagé bien ombragé. Le groupe scolaire détient également un système de récupération et de stockage des eaux de pluie pour l'arrosage. Le parking et la cour de l'école, quant à eux, dispose de revêtements perméables.

Près de 6M€ d'investissement

Ce projet a nécessité un budget total de 5 860 000€, dont 1 335 000€ ont été financés par l'État, 1 116 000€ par la Région Sud, 253 000€ par le Département de Vaucluse, 300 000€ par la CAF, et 2 860 000€ par la commune de Mirabeau.

La phase d'études et de concertations a débuté en 2019 et s'est achevée en 2020. Les travaux, eux, ont commencé en juin 2021. L'objectif d'ouvrir la nouvelle école à la rentrée scolaire 2023 a été atteint, puisque 153 élèves ont pu y faire leur rentrée le 4 septembre dernier.

V.A.